

Le P'tit Ecriteau

NEWSLETTER N°26

Mars 2021

Discours prononcé par Monsieur le Maire lors des obsèques de Claude Géhin Maire honoraire

Chères Ecrennoises, chers Ecrennois,

C'est dans une profonde tristesse que nous avons été plongés à l'annonce du décès de monsieur Géhin à l'âge de 80 ans, pour évoquer celui qui marqua de son empreinte indélébile notre commune.



Nous avons été réunis le 9 février, pour rendre un dernier hommage à Claude GÉHIN Maire honoraire. Permettez-moi de retracer brièvement sa vie au service de la commune.

Claude,

Tu aurais pu avoir la vie ordinaire d'un homme heureux. Cela aurait été trop simple. Ton tempérament, l'amour de ta commune et ta soif de servir ont fait que nous sommes réunis (la pandémie ayant empêché de nombreuses personnes de se joindre à nous) pour te témoigner notre gratitude.

Le 18 mars 2001 tu fais ton entrée, en qualité de 3e adjoint, au sein du conseil municipal de LES ECRENNES sous la présidence de Daniel GIRAUT alors maire. Aussitôt tu fais partie des syndicats intercommunaux du secteur électrique de MELUN et de la perception du canton du Châtelet en Brie (aujourd'hui fermée) ; tu t'investiras également au district de la région du Châtelet en Brie (aujourd'hui CCBRC)

Le 24 novembre 2003 un remaniement du conseil municipal, suite à la démission du maire tu te retrouves conseiller municipal. Néanmoins tu continues à t'investir en créant une association dédiée à la formation des systèmes informatiques, en participant de manière active à la rédaction du journal communal « l'écriteau », au projet de la future salle polyvalente et à la création des armoiries de la commune.

INFOS MAIRIE: Ouverture au public:

Lundi 13 h 30 à 18 h

Mardi 13 h 30 à 18 h

Vendredi 13 h 30 à 18 h

<u>Tél Mairie</u>: 01.60.69.47.17

Fax Mairie: 01.60.66.63.32

@:mairie-les-ecrennes@wanadoo.fr

Site: www.les-ecrennes.com

Tél Ecole :

01.60.66.56.10

<u>Tél Garderie</u> :

01.60.66.57.77

En 2008 tu décides de présenter une liste lors du renouvellement de la municipalité. Battu à cause d'une mauvaise disposition des bulletins de vote, tu contestes les résultats, ce qui abouti à l'annulation de l'élection. Le 29 septembre 2008 tu présentes une liste qui obtient un excellent score et tu te retrouves élu maire de la commune.

Durant ce mandat tu gères la commune, avec les moyens octroyés financièrement, de manière à équilibrer les budgets. Cela n'a pas été facile. Le projet de la salle polyvalente, grâce à ta sagacité voit le jour, malgré les difficultés rencontrées. L'inauguration aura enfin lieu après 11 ans d'efforts, en 2012, suivra ensuite la réfection de l'Allée des Peupliers bande de roulement et trottoirs.

En 2014, avec une équipe renouvelée, tu es réélu maire. Au cours de ce mandat tu as réalisé, outre l'entretien courant, la mise en place d'un système informatique interactif pour les classes primaires de l'école, une première tranche d'installation de vidéo-protection, la mise en place du PLU, la réfection de la voirie de la rue Grande.

Fatigué, peut-être un peu déçu du manque de reconnaissance et vraisemblablement las tu as décidé de te retirer de la vie publique. Tu as laissé des finances saines et une commune peu endettée.

Egalement tu t'es investi, comme trésorier à la FNACA en tant qu'ancien combattant, ayant servi en Algérie, lors de cette triste guerre d'indépendance.

Merci pour ton action au service de la collectivité durant ses vingt années ou nous nous sommes côtoyés presque quotidiennement. Tu as omis de me dire à quel point il serait difficile de me trouver ici, devant vous, pour t'accompagner dans ton dernier voyage.

Au nom du conseil municipal je vous adresse, à vous ses enfants et petits-enfants mes condoléances émues et attristées.

Le Maire, Gilles NESTEL.



En ce début d'année,

Nous a aussi quitté Madame Chapelier Nicole à l'âge de 87 ans.

INFOS MAIRIE

DEGRADATIONS



Lundi 4 décembre, dans la matinée, nous avons été choqués de constater le mur arrière de l'Eglise communale Saint-Laurent tagué d'inscriptions roses. Après quelques jours d'investigations et grâce à la vidéo-protection, l'individu a été interpellé par la police de la circonscription.

Le nettoyage de la façade a été effectué par une entreprise spécialisée de Samois sur Seine, le coût de cette intervention se monte à 360 € pour la commune.





Il est arrivé :

Provisoirement et dans l'attente de l'arrivée du boulanger pâtissier, un distributeur de baguettes et viennoiseries a été installé face à l'ancien dépôt de pains ; il est alimenté chaque jour par le boulanger de Chartrettes (sauf le mardi : repos). Il est possible de payer soit en pièces de monnaie soit par carte bancaire sans contact. Nous espérons courant d'année la réouverture du dépôt de pains, viennoiseries, gâteaux.

DOUBLE SCRUTIN : ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LES 13 ET 20 JUIN 2021

Les électeurs sont appelés aux urnes afin de renouveler les exécutifs départementaux et régionaux les 13 et 20 juin 2021.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, doivent être déposées au plus tard le vendredi 7 mai 2021 sans préjudice de l'application de l'article L. 30 du code électo-

ELECTIONS DEPARTMENTALES ET REGIONALES

ral. Les demandes peuvent être déposées en mairie ou sur la plateforme servicepublic.fr – rubrique papiers-citoyenneté – citoyenneté élections.

INFOS MAIRIE

TRAVAUX RUE GRANDE

Mardi 9 mars 2021, il a été procédé à l'installation d'une première tranche de coussins berlinois rue Grande (face à l'accès école) afin de protéger le passage piétons allant vers l'école et faire diminuer la vitesse sur cette départementale qui traverse notre village. Pourquoi les coussins berlinois sont-ils décalés ? En concertation avec l'ARD (agence routière départementale), il a fallu trouver une implantation qui tienne compte d'impératifs tels que : « bateaux » des propriétés riveraines, tampons de visite des canalisations d'assainissement, avaloirs d'eaux pluviales, etc...

Toutefois si nous constatons que le code de la route n'est pas respecté (chevauchement de la ligne blanche) nous n'hésiterons pas à installer des plots en partie centrale au grand dam des utilisateurs d'engins hors gabarits.







RAPPEL - TRAVAUX



Rappel: Pensez à faire votre déclaration préalable de travaux, voire un permis de construire pour toute extension d'un bâtiment, travaux modifiant l'aspect extérieur, constructions nouvelles ou changement de destination d'un bâtiment, construction d'une piscine, abri de jardin, clôture, changement de portes, fenêtres....

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028

INFOS MAIRIE - PERISCOLAIRE



ECOLE: Les consignes du gouvernement concernant le plan Vigipirate dans les écoles, préconisent de sécuriser les lieux pour éviter l'intrusion d'un éventuel terroriste par la fenêtre par exemple. Le protocole sanitaire demande que l'aération des locaux et notamment des salles de classe soit la plus fréquente possible.

Aussi Monsieur le Maire, en concertation avec les représentants des parents d'élèves, a décidé d'installer des bloque-fenêtres dans l'école afin de pouvoir répondre au mieux aux exigences de l'Éducation Nationale.



Le formulaire de modification ou d'annulation de cantine et / ou de garderie est accessible sur le site de la commune de LES ECRENNES – rubrique Ecole – garderie – cantine, vous pouvez ainsi le télécharger et le déposer auprès de notre responsable de la garderie, dans la boîte aux lettres de la mairie ou le transmette par mail sur la messagerie : mairie-lesecrennes@wanadoo.fr. Toute modification doit être effectuée à partir du lundi de la semaine (n) pour prendre effet à partir du lundi de la semaine (n+1) soit 7 jours plus tard. Il conviendra de préciser si possible la durée concernée.

INFOS MAIRIE - NOS AINES



Covid oblige. Pour ne pas oublier nos aînés, participant habituellement au repas des anciens, nous avons décidé cette année d'offrir des colis gourmands ; nous remettons à de meilleurs moments les retrouvailles autour d'un bon repas.

INFOS MAIRIE - CENTRE DE VACCINATION

Information : Centre de vaccination COVID Marc Jacquet (ancien hôpital de Melun : 8 rue de Vaux 77000) la prise de rendez-vous se fait en ligne sur Keldoc.com



INFOS SMITOM-LOMBRIC



Collecte du Verre : information pour les habitants de la communauté de communes Brie Rivières et Châteaux. Vous pouvez dorénavant déposer votre verre incolore et coloré dans la même borne de collecte.

(ne pas déposer ampoules, capsules, porcelaine ; un doute : tél 0800.814.910)

NOUVELLES DE LA FORET DE VILLEFERMOY

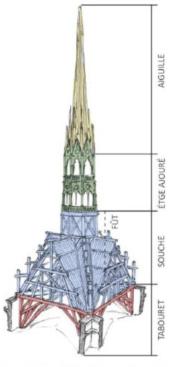


Office National des Forêts Dans le cadre de la restauration, à l'identique, de la flèche de Notre Dame de Paris les propriétaires, publics et privés se sont mobilisés pour fournir gracieusement les mille chênes nécessaires.

La contribution des forêts domaniales d'Île de France s'élève à la fourniture de 85 chênes. Parmi eux, pour leur qualité, 59 proviendront de la forêt de Villefermoy.

Les chênes prélevés répondent à des critères stricts opérés par les architectes des monuments historiques. Ainsi, leurs grumes présentent une bonne rectitude, mesurent entre 5 à 13 mètres de haut, possèdent un diamètre minimum de 50 centimètres (mesure prise à 1,3 mètres du sol) et relativement régulier.

Les chênes ont été prélevés sur une parcelle prévue pour passer en coupe cette année. Ces arbres laisseront la place à une nouvelle génération de chênes. C'est un temps long pour les forêts ; en effet un chêne devient adulte à, environ, 150 ans. Les forestiers d'aujourd'hui héritent du travail de leurs ainés et s'attachent à renouveler cette ressource initiée depuis plusieurs siècles.



Croquis des éléments constituant la flèche Source : extrait de l'étude de diagnostic réalisée par les architectes en chef des monuments historiques.

P.S: L'ensemble du dossier de presse de l'ONF est consultable sur le site de la commune.

L'ETANG DE NOTRE COMMUNE COURANT FEVRIER 2021







INFO: MANIFESTATION MAIRIE



A notre grand regret et compte-tenu des nouvelles mesures mises en place par le gouvernement, la situation rend malheureusement impossible l'organisation de la chasse aux œufs.

VIE ASSOCIATIVE

LE BOUCHON ECRENNOIS

La saison de pêche vient de démarrer et nous espérons qu'elle se déroulera dans de bonnes conditions pour assouvir votre passion. N'oubliez pas de respecter les gestes barrières.

Les tarifs de 2021 sont :



30€ pour une carte annuelle 5€ pour une carte à la journée.

La construction d'un appentis adossé aux vestiaires débutera dès que la situation sanitaire le permettra, nous espérons fin mars, début avril.

Prenez soin de vous.

Gérard Delporte

L'ASLE

Pas de grande et belle nouvelle pour le foot Ecrennois (grands et petits) voire le contraire...

Pour ce qui est de l'équipe seniors :

Une équipe de 25 seniors licenciés et 5 dirigeants .

Les entraînements sont interrompus pour cause de couvre-feu, mais certains joueurs viennent le samedi matin.

Un début de saison compliqué pour tout le monde malgré une fusion de club réussie. Au niveau du classement, l'équipe est 7ème sur 12 avec 3 matchs sur 22 (1 nul et 2 défaites).

Il n'y a aucun cas de covid au sein du club, ni cas contact, ce qui est déjà rassurant pour toutes les familles.

Jean-Yves Le Mée.

Rosa BONHEUR

Outre le collège du Châtelet en Brie portant son nom où vont la plupart de nos élèves après avoir quitté les bancs de notre école primaire, rappelons-nous brièvement qui était Rosa Bonheur.



Rosa BONHEUR née Marie-Rosalie BONHEUR Née en 1822 à Bordeaux, décédée en 1899 à Thomery Rosa BONHEUR est une artiste peintre et sculptrice appartenant au mouvement « réalisme, naturalisme », son genre artistique est l'art animalier.

Elle a reçu les distinctions de Chevalière et Officière de la Légion d'honneur, première femme promue dans cet ordre.

Particulièrement reconnue en Angleterre et aux Etats-Unis, Rosa Bonheur mena une vie à la fois excentrique et conventionnelle, déroutante et paradoxale, en deux mots : libre et avantgardiste. A partir de 1980, des publications l'associent aux débuts du féminisme en raison de la vie très émancipée qu'elle a menée.

Rosa BONHEUR n'est autre que l'artiste peintre animalière la plus vendue du XIXe siècle : Elle va être celle qui vend le plus d'œuvres (environ 2 100) et les plus chères :

Labourage nivernais (1849) : Paris - musée d'Orsay. Veaux (1879) : New York Metropolitan Museum of Art. Sultan et Rosette les chiens des Czartoryski (1852) : musée national de Varsovie. Relais de chasse (1887) : musée d'Art de Saint-Louis. Étude de lionne : musée d'Art et d'Histoire de Langres. Biches et cerf au repos (1867) : Detroit Institute of Arts.

L'œuvre la plus chère de l'époque est un tableau de Rosa Bonheur « Le marché aux chevaux ». C'est une toile gigantesque qui fait 5 m de long sur presque 3 m de haut.

Rosa Bonheur, sœur d'Isidore, plus connue comme peintre, réalisa aussi quelques sculptures dont un taureau en petit format. Cette œuvre fut agrandie en 1901 par le sculpteur Ernest Gambart pour la réalisation d'un monument en l'honneur de Rosa Bonheur érigé à Fontainebleau. Cette statue en bronze a été refondue en 1942 par les Allemands.



Cette toile va la rendre célèbre dans le monde entier. A sa vente, Rosa Bonheur va s'acheter le château des seigneurs de By à Thomery où se trouve aujourd'hui l'atelier musée, c'est-à-dire un atelier d'artiste où elle y a vécu plus de 40 ans et qui n'a jamais été modifié. Ce fut la première femme à s'acheter un bien immobilier grâce au fruit de son travail. Pendant 120 ans, personne n'a jamais touché à quoi que ce soit. Ses objets sont tous restés au même endroit : ce sont aussi bien sa blouse brodée que ses chaussures, ses mégots de cigarettes, ses palettes, mais aussi un grand nombre de dessins. Ce qui est étonnant, c'est de rentrer dans cette pièce et avoir l'impression que Rosa Bonheur est encore là.